

Le 29 janvier
2021

CLUB DES MANAGERS



Intervenants :

**Adeline RICHARD
MICHELET**

Avocate au Barreau de Nantes
Cabinet APROJURIS
Elle a développé une expertise dans le domaine du conseil auprès des professions libérales et réglementées (secteur médical, professions juridiques, judiciaires et techniques)

Dan KOHN

Directeur Prospective & Innovation chez SEPTEO

Avec la participation de :

**SÉBASTIEN
FOUCHERAULT**

Avocat à Niort
Cabinet AVODES

Horaires :

De 9h30 – 17h30
Soit 7h de formation

Lieu :

Cabinet AVODES
Bâtiment LE TRION
88 Avenue du Maréchal de Lattre
de Tassigny
79000 NIORT

Public visé :

Avocats, Huissiers, Notaires, Expert-comptable

Prise en charge :

Eurojuris est organisme de formation certifié DATADOCK. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

Renseignements :

EUROJURIS FRANCE
Virginie MEREGHETTI
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr

Formation sur l'interprofessionnalité

Objectifs : L'interprofessionnalité d'exercice n'a pas attendu l'adoption de la loi Macron pour exister dans les faits, de manière informelle et ponctuelle. La réflexion sur l'interprofessionnalité n'est pas récente, pas plus que les freins auxquels se heurtent ces formes de rapprochement structurel : disparités culturelles et déontologiques, modèles économiques et modes de production.

Matin : 09h30 – 13h00 : L'interprofessionnalité : Comment faire de cette opportunité un levier de croissance, apprendre à modéliser une structure pluriprofessionnelle ?

- Etat des lieux et initiatives
- Identification du besoin client et pertinence de l'offre de services
- Cohérence du modèle économique
- Potentialité du marché et proposition de valeur
- Avec quel professionnel s'associer sous l'angle des nouveaux métiers de l'avocat

Déjeuner sur place avec la visite des locaux du cabinet AVODES, structure interprofessionnelle

Après-midi : 14h00 – 17h30 : L'interprofessionnalité dans tous ses états

I- INTERPROFESSIONNALITE DE MOYENS

Regroupement immobilier :

Schémas pouvant être mis en place
Définition des droits et obligations de chaque profession

Mise en commun de moyens :

Mise en place d'une société de moyens pluriprofessionnelle
Fonctionnement
Notion de réseau pluridisciplinaire

II- INTERPROFESSIONNALITE CAPITALISTIQUE

Interprofessionnalité capitaliste par le « haut »

Présentation de schémas pouvant être mis en place
Fonctionnement : dirigeants, gouvernance actionnariat,
Limites à ces schémas

Interprofessionnalité capitaliste par le « bas »

Présentation de schémas pouvant être mis en place
Fonctionnement : dirigeants, gouvernance actionnariat,
Limites à ces schémas

III- INTERPROFESSIONNALITE PROFESSIONNELLE

Les contours de la SPE :

Définition, fonctionnement, organisation

Les droits et obligations :

Secret professionnel, conflit d'intérêt, communication, assurances, activités accessoires

Inscription

- Je souhaite participer au Club des Managers au tarif membre de 290 € HT, soit 348 € TTC
- Je souhaite participer au Club des Managers au tarif non membre de 500 € HT, soit 600 € TTC
- Je souhaite suivre cette formation en visioconférence au même tarif qu'en présentiel (cette option ne sera ouverte qu'à partir d'un nombre minimum de participants en présentiel)

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 10 jours avant le séminaire sont acceptées.